

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU

*Extrait des délibérations
d'une séance ordinaire du
conseil municipal de Ferland-et-Boilleau
le 2 décembre 2024*

Sont présents : messieurs les conseillers Samuel Choquette, Claude Paquet, Grégoire Girard, Jean Simard et mesdames les conseillères Caroline Chayer, Janic Gagnon formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Hervé Simard

Adoption du calendrier des séances 2025

Résolution # 225-12-2024

Relative à l'approbation du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Caroline Chayer

Appuyé par Claude Paquet

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Ces séances se tiendront à l'édifice municipal aux dates suivantes et débuteront à 19 h 30.

Lundi 13 janvier 2025

Lundi 3 février 2025

Lundi 3 mars 2025

Lundi 7 avril 2025

Lundi 5 mai 2025

Lundi 2 juin 2025

Lundi 7 juillet 2025

Lundi 18 août 2025

Mardi 2 septembre 2025

Mercredi 1er octobre 2025

Lundi 10 novembre 2025

Lundi 1er décembre 2025

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

*Donnée en mon bureau à Ferland-et-Boilleau,
Ce 3^e jour de décembre 2024.*



Nancy Girard

Greffière-trésorière et
Directrice générale